

SEA-UNSA - PÔLE CFA-CFPPA

# ENQUÊTE SUR LES SALAIRES

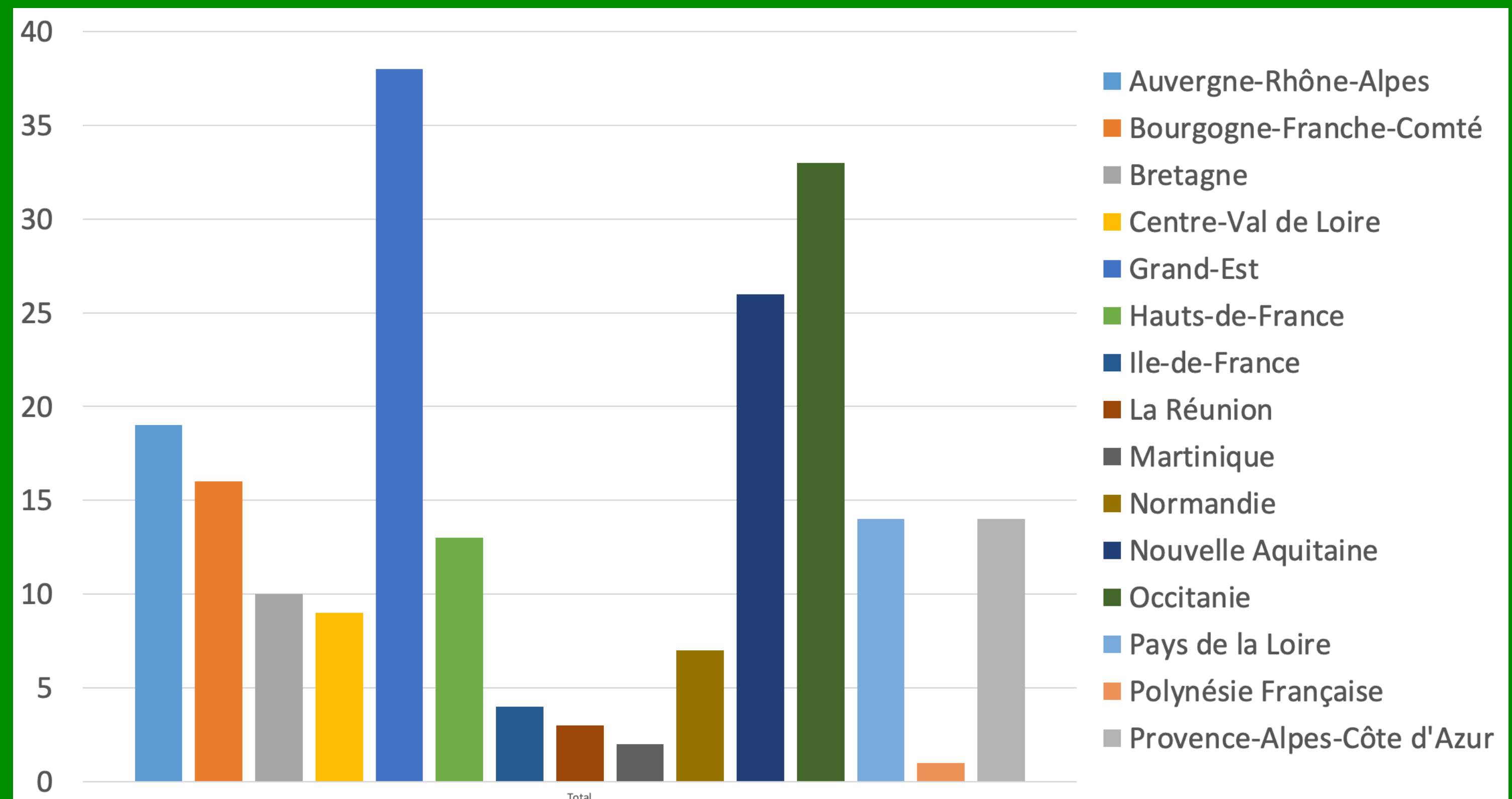
**Quelques résultats**

**sea**   
UNSA  
Syndicat de l'Enseignement Agricole

# ENQUÊTE SUR LES SALAIRES

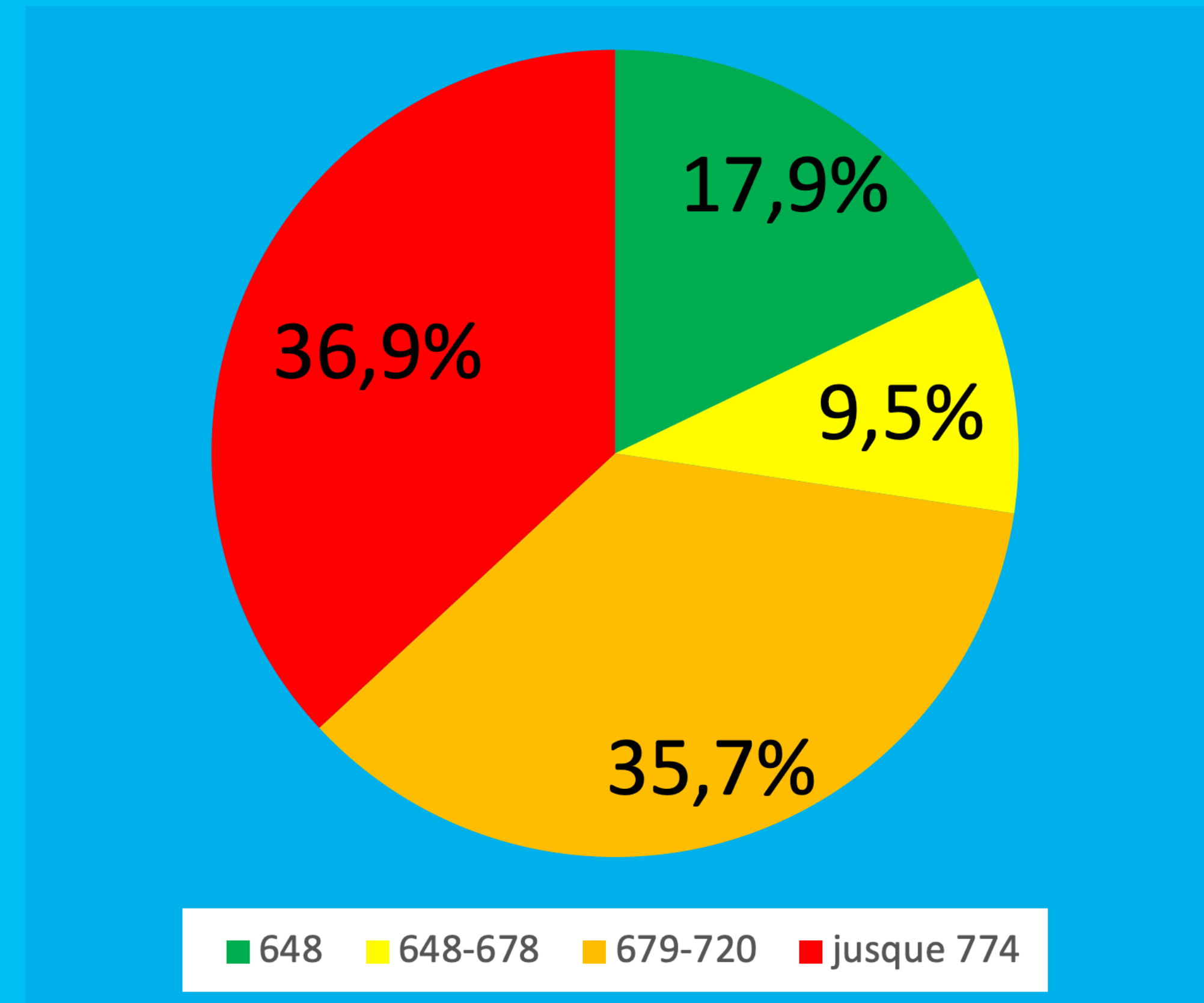
L'enquête a reçu plus de 300 réponses en décembre 2020. 210 réponses ont été conservées pour limiter l'étude aux personnels en situation de formation.

Les agents ayant répondu sont majoritairement en CDI (72%) et proviennent de toute la France.



# LES OBLIGATIONS DE SERVICE

- Le protocole de 1998 invitait les centres à fixer un objectif de 648 heures.
- Vingt ans plus tard, 37% des participants à l'enquête ont des obligations de service supérieures à 720 heures, 74% supérieures à 678 heures...



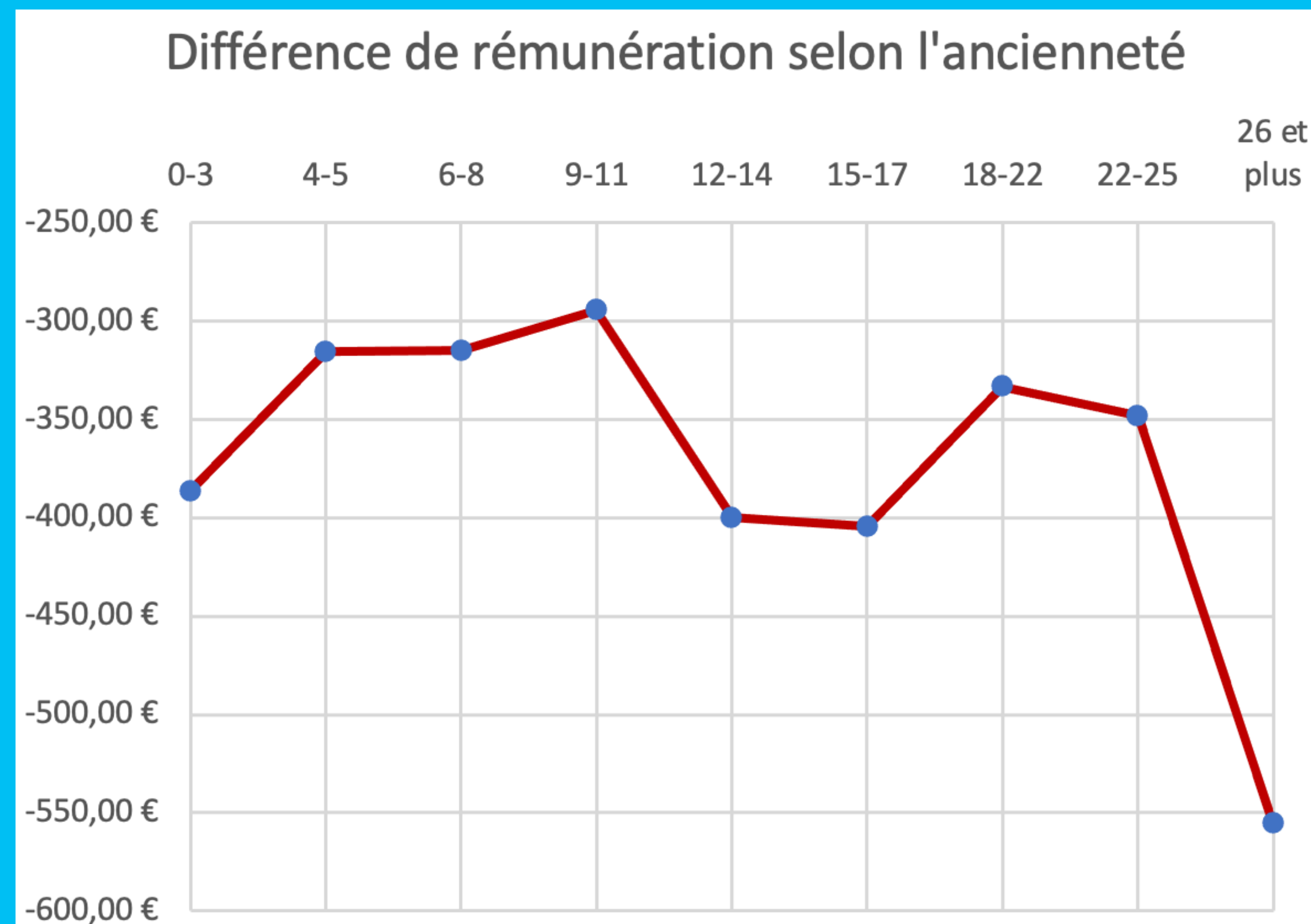
**- 306,47 €**

**C'EST L'ÉCART MOYEN ENTRE LA RÉMUNÉRATION BRUTE A ÉGALITÉ  
D'ANCIENNETÉ ENTRE UN AGENT TITULAIRE ET UN AGENT CONTRACTUEL.  
(LA COMPARAISON NE PORTE QUE LA RÉMUNÉRATION BRUTE HORS PRIMES)**

# LES DIFFÉRENCES DE RÉMUNÉRATION

Ancienneté	Différence en €
0-3	-376,05 €
4-5	-182,35 €
6-8	-261,24 €
9-11	-167,83 €
12-14	-312,88 €
15-17	-318,37 €
18-22	-349,37 €
22-25	-402,06 €
26 et plus	-563,66 €
<b>Total général</b>	<b>-306,47 €</b>

Ce calcul a été mené en comparant l'indice de l'ACB avec celui qu'il aurait eu s'il avait été rémunéré sur la base d'une grille PLPA, à ancienneté égale.



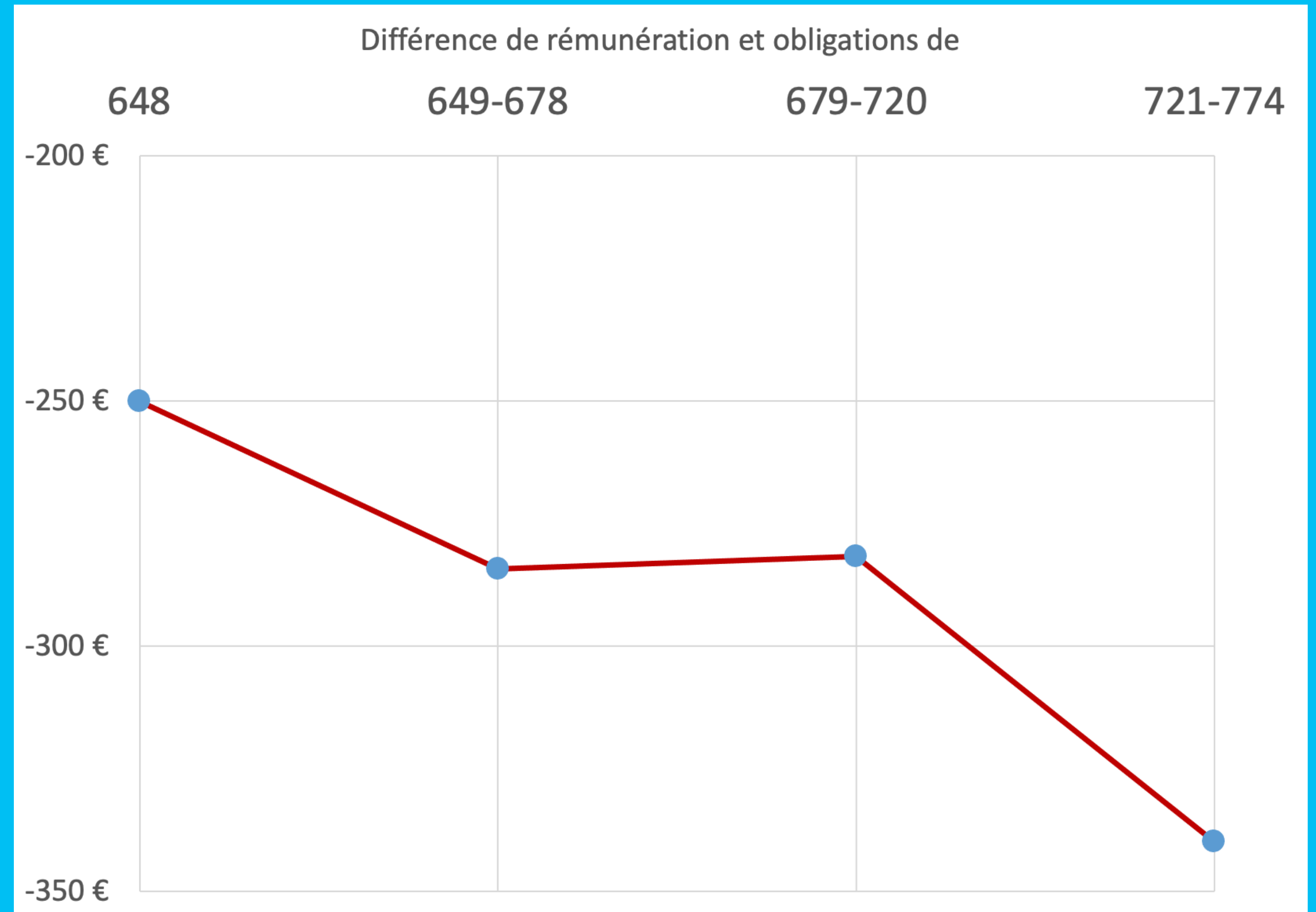
**- 448,50 €**

**C'EST LA DIFFÉRENCE DE RÉMUNÉRATION MOYENNE CONSTATÉE POUR DES PERSONNELS DE CFPPA AVEC DES OBLIGATIONS DE SERVICE DE PLUS DE 720 HEURES.**

# DIFFÉRENCES DE RÉMUNÉRATION ET OBLIGATIONS DE SERVICE...

On constate sans peine que dans les centres qui pratiquent les obligations de services les plus faibles, les écarts de salaires sont aussi les plus faibles avec un agent titulaire.

Les agents ayant les obligations les plus fortes ont aussi les rémunérations les plus faibles...



# SEA-UNSA 2021

